

MAKE UP FOR EVER — ACADEMY —

110, avenue Victor Hugo 92100 Boulogne-Billancourt
Tél. 01 56 45 11 12 - Email : academy@makeupforever.fr
N° de déclaration d'activité : 11753660875

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE MAKE UP FOR EVER Academy Paris

1. GÉNÉRALITÉS

MAKE UP FOR EVER Academy forme des personnes de tous horizons et du monde entier à l'ensemble des métiers du maquillage.

MAKE UP FOR EVER Academy dispose d'un établissement à Paris (Boulogne Billancourt)

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de régir les relations entre MAKE UP FOR EVER Academy et toute personne souhaitant s'inscrire à une formation longue de type formation professionnelle continue et/ou intensive (ci-après le « Stagiaire »).

Les présentes conditions générales de vente ont été communiquées antérieurement à l'inscription des Stagiaires aux formations longues et/ou intensives dispensées par MAKE UP FOR EVER Academy.

Elles sont remises et acceptées lors de l'inscription à ces formations directement sur place à l'Academy ou acceptées préalablement par le Stagiaire lors de l'inscription en ligne.

L'acceptation des présentes conditions générales de vente est une condition préalable à toute formation dispensée par MAKE UP FOR EVER Academy.

Toute inscription emporte par conséquent, de plein droit, l'acceptation des présentes conditions générales de vente.

2. INSCRIPTION / FORMATION DU CONTRAT

Toute inscription passée auprès de MAKE UP FOR EVER Academy se fait par le renseignement complet des documents adressés par celle-ci et la remise par le candidat de son dossier de candidature.

MAKE UP FOR EVER Academy peut alors accepter ou rejeter cette candidature par email ou par courrier. Tout silence étant considéré comme un rejet de la candidature.

En cas d'acceptation de sa candidature, le candidat doit finaliser son inscription en adressant à MAKE UP FOR EVER Academy les cinq documents suivants qui forment le contrat :

MAKE UP FOR EVER ACADEMY

110 Victor Hugo 92100 Boulogne-Billancourt
Tél. 01 56 45 11 12. Email : academy@makeupforever.fr
N° d'agrément 11753660875, délivré par la Direction Régionale du Travail,
de l'Emploi et de la Formation Professionnelle d'Ile de France

- le formulaire d'inscription signé,
- le contrat de formation signé, les présentes conditions générales de vente paraphées et signées,
- l'attestation de cession de droits de propriété intellectuelle paraphée et signée,
- la charte de MAKE UP FOR EVER Academy signée.

Enfin, le contrat de formation ne sera définitif qu'à compter de l'expiration du délai de rétractation prévu à l'article 4 des présentes, à compter duquel le Stagiaire pourra procéder au versement d'un acompte correspondant à 30% des frais de la formation pour finaliser son inscription.

3. BÉNÉFICIAIRE DE L'INSCRIPTION / INTUITU PERSONAE

L'inscription aux formations de MAKE UP FOR EVER Academy est nominative et ne saurait être cessible.

MAKE UP FOR EVER Academy Paris se réserve donc le droit de refuser l'accès à ses formations à toute personne qui s'y présenterait sans y avoir été nominativement inscrite.

4. RETRACTATION

Pour toutes les formations, toute personne s'inscrivant dispose d'un délai de quatorze (14) jours pour se rétracter à compter de la date de signature du contrat de formation.

5. PRIX DE VENTE

Les formations sont délivrées au tarif en vigueur au moment de l'inscription.

MAKE UP FOR EVER Academy tient à la disposition de toute personne les tarifs en vigueur.

Les tarifs pratiqués par MAKE UP FOR EVER Academy apparaissent notamment sur son site internet ainsi que dans les dossiers d'inscription aux formations.

Les tarifs sont indiqués en euros toutes taxes incluses.

MAKE UP FOR EVER Academy se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment.

Ces modifications seront toutefois sans effet sur le prix des inscriptions déjà en cours.

MAKE UP FOR EVER ACADEMY

110 Victor Hugo 92100 Boulogne-Billancourt
Tél. 01 56 45 11 12. Email : academy@makeupforever.fr
N° d'agrément 11753660875, délivré par la Direction Régionale du Travail,
de l'Emploi et de la Formation Professionnelle d'Ile de France

6. MODALITÉS DE PAIEMENT ET DE REMBOURSEMENT EN CAS D'ANNULATION DE LA FORMATION

Les formations délivrées par MAKE UP FOR EVER Academy peuvent être réglées par carte bancaire, virement bancaire, espèces et chèque selon les modalités de paiement décrites ci-dessous, sauf indication contraire communiquée au moment de l'inscription.

Les coordonnées bancaires de MAKE UP FOR EVER Academy ou l'ordre de facturation des chèques seront transmis aux Stagiaires, à leur demande, au moment de leur inscription.

A. Pour toutes les formations intensives :

- Un acompte représentant 30% des frais de scolarité doit être versé afin de finaliser l'inscription à la formation, au plus tard dix (10) jours après l'acceptation de l'inscription.

En cas d'annulation de la formation par le Stagiaire moins de quarante-huit (48) heures avant la date de début de la formation, pour quelque raison que ce soit, MAKE UP FOR EVER Academy conservera l'acompte versé lors de son inscription.

La conservation de l'acompte par MAKE UP FOR EVER Academy permet de couvrir les frais de rémunération des intervenants/formateurs, déjà engagés par MAKE UP FOR EVER Academy à la date d'annulation par le Stagiaire.

En cas d'annulation de la formation par MAKE UP FOR EVER Academy avant la date de début de la formation, l'acompte sera restitué au Stagiaire.

Dans la mesure du possible, MAKE UP FOR EVER Academy s'efforcera de proposer un report en cas de formation annulée par ses soins.

- Le solde restant dû doit être payé au plus tard dix (10) jours ouvrables avant la date de début de la formation.

En l'absence de paiement du solde restant dû dix (10) jours ouvrables avant la date de début de la formation, MAKE UP FOR EVER Academy pourra mettre en demeure le Stagiaire de payer cette somme.

A défaut de règlement du solde dans un délai de huit (8) jours à compter de la réception de cette mise en demeure, MAKE UP FOR EVER Academy pourra alternativement :

MAKE UP FOR EVER ACADEMY

110 Victor Hugo 92100 Boulogne-Billancourt
Tél. 01 56 45 11 12. Email : academy@makeupforever.fr
N° d'agrément 11753660875, délivré par la Direction Régionale du Travail,
de l'Emploi et de la Formation Professionnelle d'Ile de France

- soit annuler l'inscription non soldée sans restituer l'acompte préalablement versé à titre indemnitaire si le Stagiaire n'est pas en mesure de justifier d'un certificat médical ou d'un cas de force majeure,
- soit recouvrer sa créance par toute voie de droit appropriée.

B. Pour les formations continues professionnelles :

- Lorsqu'une personne physique s'inscrit à une ou plusieurs formations, le règlement de toute formation s'effectue en plusieurs versements selon les modalités précisées ci-après :
 - Un acompte de 30% versé à l'issue du délai de rétractation du Stagiaire pour confirmer son inscription,
 - le solde de la formation selon un échelonnement prévu dans chaque contrat de formation.
- Lorsqu'une personne morale inscrit ses salariés à une ou plusieurs formations, le règlement de chaque formation s'effectue selon les modalités rappelées dans chaque contrat de formation.

En cas d'abandon de la formation par le Stagiaire pour un motif n'étant pas un cas de force majeure, les sommes versées au titre de la formation seront définitivement acquises par MAKE UP FOR EVER Academy à titre indemnitaire.

En cas de force majeure, le stagiaire empêché de suivre la formation pourra résilier le contrat et seules les prestations effectivement dispensées seront dues au prorata temporis.

De même, en cas d'annulation de la formation à l'initiative de MAKE UP FOR EVER Academy, seules les sommes correspondantes à la formation effectivement dispensée resteront acquises à MAKE UP FOR EVER Academy au prorata temporis.

Dans la mesure du possible, MAKE UP FOR EVER Academy s'efforcera de proposer un report en cas de formation annulée par ses soins.

Dans le cas où le Stagiaire ne respecterait pas la charte de formation qui lui aura été remise lors de l'inscription, MAKE UP FOR EVER Academy se réserve le droit d'exclure le Stagiaire dans les conditions rappelées à l'article 12 de ladite charte. Cette exclusion entraînera la perte définitive des sommes déjà versées à MAKE UP FOR EVER Academy.

7. CAS DE PRISES EN CHARGE PAR DES ORGANISMES TIERS

MAKE UP FOR EVER ACADEMY

110 Victor Hugo 92100 Boulogne-Billancourt
Tél. 01 56 45 11 12. Email : academy@makeupforever.fr
N° d'agrément 11753660875, délivré par la Direction Régionale du Travail,
de l'Emploi et de la Formation Professionnelle d'Ile de France

Dans le cas d'une prise en charge des frais de formation par un organisme tiers, un justificatif d'accord de prise en charge des frais de formation devra être transmis à MAKE UP FOR EVER Academy (en main propre ou par e-mail) au moins dix (10) jours ouvrables avant le début de la formation.

Pendant la formation, le Stagiaire devra apporter les justificatifs nécessaires pour toute absence (certificats médicaux notamment). Dans l'hypothèse où les absences du stagiaire ne seraient pas justifiées et que l'organisme tiers refusait de verser à MAKE UP FOR EVER Academy le montant de la formation, le Stagiaire dont les absences n'ont pas été justifiées sera redevable à l'égard de MAKE UP FOR EVER Academy de l'intégralité de la somme que l'organisme tiers devait lui reverser.

A ce titre, le Stagiaire bénéficiant d'une prise en charge par un organisme tiers s'engage expressément à payer les sommes que ledit organisme refuserait de prendre en charge.

8. PROGRAMME DÉLIVRÉ ET RÉCLAMATIONS

Au moment de son inscription auprès de MAKE UP FOR EVER Academy, chaque Stagiaire prend connaissance de l'ensemble des conditions d'exécution de la formation ainsi que de son programme.

Les formations dispensées par MAKE UP FOR EVER Academy sont essentiellement délivrées en langue française.

Les formations peuvent être dispensées par MAKE UP FOR EVER Academy soit en présentiel dans ses locaux, soit en visioconférence. Les formations sont susceptibles d'être dispensées, en tout ou partie, en visioconférence :

- Lorsqu'elles sont adaptées à ce format, afin de garantir la qualité des enseignements ; ou,
- En raison de circonstances extérieures à MAKE UP FOR EVER Academy, telles que des mesures ou recommandations sanitaires mises en place par les autorités visant à limiter la propagation d'une épidémie ou pandémie.

MAKE UP FOR EVER Academy recommande d'avoir une bonne connexion internet ainsi que le matériel informatique (ordinateur ou tablette) permettant de pouvoir suivre dans de bonnes conditions les cours qui sont donnés en visioconférence. MAKE UP FOR EVER Academy ne sera tenu à aucun remboursement si le Stagiaire n'est pas en mesure de suivre un cours en visioconférence pour défaut de connexion ou de matériel adéquat.

En cas d'absence aux formations d'un intervenant ou d'un formateur dont l'intervention est prévue pour des raisons médicales ou en cas de force majeure, MAKE UP FOR EVER Academy

MAKE UP FOR EVER ACADEMY

110 Victor Hugo 92100 Boulogne-Billancourt
Tél. 01 56 45 11 12. Email : academy@makeupforever.fr
N° d'agrément 11753660875, délivré par la Direction Régionale du Travail,
de l'Emploi et de la Formation Professionnelle d'Ile de France

s'engage à faire ses meilleurs efforts pour le faire remplacer par un intervenant ou un formateur de niveau comparable. Une telle modification ne peut donner lieu à aucune réclamation ni à aucun remboursement.

Des changements de programmes ou d'horaires peuvent intervenir tout au long des formations, comme l'aménagement d'un cours en présentiel en visioconférence. Le niveau de l'enseignement prodigué n'en étant pas affecté, ils ne donneront lieu à aucune réclamation ni à aucun remboursement.

MAKE UP FOR EVER Academy se réserve le droit d'annuler intégralement une formation dans l'hypothèse où le nombre d'inscrits serait inférieur ou égal à trois (3) élèves sans dédommagement ni pénalité. Le Stagiaire dont la formation a été annulée sera prévenu dans les meilleurs délais et au plus tard quarante-huit (48) heures avant la date de début de la formation concernée. Il se verra alors proposer une autre date de début pour la même formation ou, si cette nouvelle date ne lui convient pas, un remboursement de l'acompte préalablement versé au moment de l'inscription.

9. OBLIGATIONS DE MAKE UP FOR EVER ACADEMY

MAKE UP FOR EVER Academy mettra tous les produits nécessaires au bon déroulement de la formation à la disposition des participants.

Le Stagiaire devra néanmoins disposer :

- Pour toutes les formations dispensées, de ses propres pinceaux ;
- Pour les formations professionnelles continues, du kit de rentrée obligatoire remis à l'occasion de l'inscription.

A l'issue des formations professionnelles continues, une attestation de compétences professionnelles de MAKE UP FOR EVER Academy sera remise au Stagiaire sous réserve du respect de la charte de formation tout au long de la formation et de l'obtention de résultats suffisants.

Pour les formations intensives, une attestation de participation à celle-ci sera délivrée au Stagiaire par MAKE UP FOR EVER Academy sous réserve du respect de la charte de l'Academy tout au long de la formation.

10. UTILISATION DE L'IMAGE

MAKE UP FOR EVER ACADEMY

110 Victor Hugo 92100 Boulogne-Billancourt
Tél. 01 56 45 11 12. Email : academy@makeupforever.fr
N° d'agrément 11753660875, délivré par la Direction Régionale du Travail,
de l'Emploi et de la Formation Professionnelle d'Ile de France

Le Stagiaire accepte sans restriction d'être photographié ou filmé et que ses travaux le soient dans le cadre de sa formation. Il autorise expressément l'exploitation de ces photographies ou films tant par MAKE UP FOR EVER Academy que par la société MAKE UP FOR EVER SA ou toute autre société du Groupe LVMH.

Cette autorisation est consentie pour tout support média – notamment brochures, leaflets, plaquettes, affichages non publicitaires pour les produits de la marque MAKE UP FOR EVER, magazines, journaux, livres, CD-ROM, Internet, communications internes RH – pour le monde entier, durant toute la durée de sa formation ainsi que durant une période ultérieure de dix (10) ans à compter de la fin de sa formation, pour quelque motif que ce soit.

Il est précisé qu'à l'issue de cette période, MAKE UP FOR EVER pourra utiliser sans limitation de durée et sur tous supports, à titre gracieux et pour le monde entier, tout ou partie des images dans sa communication interne et externe, dans un but informatif (y compris les documentaires), historique (y compris la conservation de la reproduction des images sur ses réseaux sociaux (sans les reposter), d'archive ou de rétrospective (y compris tout circuit de visite).

En aucun cas l'utilisation de ces photographies ou films ne pourra faire l'objet d'une quelconque rétribution financière ou en nature du Stagiaire.

Ce dernier disposera en revanche d'un droit d'accès à ces images comme à ses données personnelles en se rapprochant du responsable du traitement, dans les conditions rappelées à l'article suivant des présentes conditions générales de vente.

11. DONNEES PERSONNELLES

MAKE UP FOR EVER Academy s'engage à mettre en œuvre les mesures nécessaires pour assurer la protection des données à caractère personnel des Stagiaires et à les traiter et les utiliser dans le respect des dispositions applicables et notamment du Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dans sa rédaction en vigueur.

Conformément à l'article L. 6353-9 du code du travail, les informations demandées sous quelque forme que ce soit, dans le cadre de la sélection des candidatures, n'ont pour finalité que d'apprécier l'aptitude du Stagiaire à suivre la formation et présentent un lien direct et nécessaire avec l'action de formation.

Les données obtenues concernant les candidatures rejetées ne sont pas conservées.

Les données obtenues concernant les candidatures admises sont conservées pendant toute la durée de la formation.

MAKE UP FOR EVER ACADEMY

110 Victor Hugo 92100 Boulogne-Billancourt
Tél. 01 56 45 11 12. Email : academy@makeupforever.fr
N° d'agrément 11753660875, délivré par la Direction Régionale du Travail,
de l'Emploi et de la Formation Professionnelle d'Ile de France

Pour le suivi des formations, une fiche médicale est également remplie par les Stagiaires lors de leur inscription afin de prévenir tout risque et de pouvoir prendre en charge dans les meilleures conditions tout problème de santé chronique ou crises, notamment de types allergiques ou épileptiques. Ces données sont conservées exclusivement pendant la durée de la formation pour le seul usage des formateurs et du personnel de MAKE UP FOR EVER Academy ou de tout professionnel de santé amené à intervenir pour prendre en charge le Stagiaire.

Lors de son inscription à la formation, le Stagiaire peut également s'inscrire à la Newsletter de MAKE UP FOR EVER SA. Dans ce cadre, les données collectées sont traitées conformément au programme de fidélité de la société et à sa politique de confidentialité.

De même, en cas d'achat de produits au cours de la formation les données collectées sont traitées conformément à la politique de confidentialité de la société MAKE UP FOR EVER SA accessible [ici](#).

Conformément aux dispositions susvisées, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification et de suppression des informations personnelles le concernant détenues par MAKE UP FOR EVER Academy.

En outre, le Stagiaire peut demander une limitation du traitement de ses données et/ou leur portabilité.

Ces droits peuvent être exercés à tout moment en adressant un courrier postal à l'adresse suivante :

MAKE UP FOR EVER Academy
Protection des données personnelles,
110 avenue Victor Hugo
92100 Boulogne Billancourt

12. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous droits de propriété intellectuelle attachés aux formations MAKE UP FOR EVER Academy restent la propriété entière et exclusive de celle-ci. Les Stagiaires s'interdisent d'altérer, de dégrader, de modifier, de contrefaire, de reproduire ou de céder même à titre gracieux les supports et matériels fournis par MAKE UP FOR EVER Academy et auxquels ils auront accès lors de leur formation. Ils s'engagent à informer la société MAKE UP FOR EVER Academy de tout acte ou agissement de nature à porter atteinte à ses droits de propriété intellectuelle dont ils auraient connaissance.

MAKE UP FOR EVER ACADEMY

110 Victor Hugo 92100 Boulogne-Billancourt
Tél. 01 56 45 11 12. Email : academy@makeupforever.fr
N° d'agrément 11753660875, délivré par la Direction Régionale du Travail,
de l'Emploi et de la Formation Professionnelle d'Ile de France

13. RESPONSABILITES

MAKE UP FOR EVER Academy ne saurait être tenue pour responsable de toute inexécution de la formation qui aurait pour origine un fait imputable aux Stagiaires eux-mêmes ou à un tiers ou à un cas de force majeure.

14. INTEGRALITE

Les présentes conditions générales de vente forment un tout indivisible avec la charte de l'Academy détaillant les règles d'usage au sein des établissements de MAKE UP FOR EVER Academy et l'ensemble des documents visés à l'article 2 des présentes formant ensemble le contrat.

15. REGLEMENT DES LITIGES

Les présentes conditions générales de vente sont régies par la loi française.

Tout litige de quelque nature que ce soit en relation avec les présentes conditions générales de vente sera de la compétence exclusive des Tribunaux compétents de Paris.

Je soussigné(e),, atteste avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente de MAKE UP FOR EVER Academy, en comprendre les termes et les accepter sans réserve.

Fait à Paris en deux (2) exemplaires dont l'un remis à MAKE UP FOR EVER Academy, le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé ».